



**Quelques réflexions sur le nouveau modèle de développement au Maroc : Quels enseignements de la crise économique liée au COVID- 19 ?**

**Some thoughts on the new development model in Morocco: What lessons from the economic crisis linked to COVID-19?**

**SIFOUH Nabil<sup>1</sup>, BOUALAM Abdelaziz<sup>2</sup>, OUBAL Khadija<sup>3</sup>**

<sup>1</sup>Docteur en sciences économiques et de gestion de la FSJES Souissi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

<sup>2</sup>Enseignant chercheur à l'École Supérieure de Technologie (EST-SB), Université Chouaib Doukkali, EL Jadida, Maroc

<sup>3</sup>Enseignante chercheuse à la FSJES SOUISSI, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

**Abstract:** *In this paper, the new development model in Morocco is the subject of a reflection, emphasizing the impact of the economic crisis linked to covid-19 and the assumptions on which the new development model is designed. First, we will define the notion of growth and that of development as two phenomena that deserve to be studied on several levels. Then, we will devote a special place to the notion of sustainable development through its genesis. Secondly, the report of the commission on the New Development Model will be the subject of a synthesis through its objectives and its results indicators. A final point will be devoted to an analysis of the rationale of development models, before bringing some thoughts on the new development model that we will put to the test of the crisis linked to covid-19*

**Key Words :** Development model, Economic growth, Reflection, Covid 19

**Résumé :** *Dans ce travail de recherche, le nouveau modèle de développement au Maroc fait l'objet d'une réflexion, en mettant l'accent sur l'impact de la crise économique liée au covid-19 et les hypothèses sur lesquelles le nouveau modèle de développement est conçu. En premier lieu, nous définirons la notion de croissance et celle de développement comme deux phénomènes qui méritent d'être étudiés sur plusieurs plans. Puis, nous consacrerons une place particulière à la notion de développement durable à travers sa genèse. En deuxième lieu, le rapport de la commission sur le Nouveau Modèle de Développement, fera l'objet d'une synthèse à travers ses objectifs et ses indicateurs de résultats. Un dernier point sera consacré à une analyse de la raison d'être des modèles de développement, avant d'apporter quelques réflexions sur le nouveau modèle de développement que nous mettrons à l'épreuve de la crise liée au covid-19.*

**Mot clefs :** Modèle de développement, Croissance économique, Réflexion, Covid 19

## 1. INTRODUCTION

Les travaux théoriques sur le développement, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, se sont focalisés sur les notions de croissance et de développement pour aboutir à une conclusion pertinente sur l'utilité des modèles de développement qui ont pour objectif de concevoir et d'expliquer la mécanique de croissance économique. Par ailleurs, l'histoire récurrente de l'économie mondiale a révélé que les stratégies mises en œuvre par les gouvernements et qui décrivent la trajectoire du développement, ont été confrontées à des périodes de turbulences se manifestant parfois par la survenue de crises économiques.

Au Maroc, et conformément aux hautes instructions royales, la lourde tâche de concevoir, à partir de l'existant, un nouveau modèle de développement, a été confiée à une commission spéciale dans un contexte marqué par le besoin d'une relance économique pour concrétiser les progrès notables qu'a connus le Royaume ces dernières décennies.

Après deux ans et demi de la mise en œuvre des travaux sur la conception du modèle de développement et l'ouverture des consultations pour mettre le point sur les préoccupations des citoyens, la commission a présenté un rapport sur les principales conclusions et recommandations sur la base d'hypothèses, et notamment, celle qui stipule une croissance économique maintenue.

La dynamique et la volonté des acteurs et participants à ce vaste champ se sont poursuivies pour ouvrir de larges perspectives de croissance et de développement sur différents niveaux. Cependant, la conjoncture actuelle, en particulier, le Covid-19 et ses effets sur la reprise de la machine économique imposent de nouvelles contraintes, qui nécessitent une réflexion autour de la conception et la mise en œuvre d'un schéma de développement durable. Pour ce faire, nous nous référons tout d'abord aux travaux théoriques sur la genèse des notions de développement et de croissance, ensuite, nous nous interrogerons sur la manière dont on doit revoir ou redéfinir certains objectifs afin qu'ils soient réalisables, notamment dans un contexte international bouleversé par les conséquences de la pandémie. Enfin, en l'absence de perspectives sur la fin de la crise sanitaire, une dernière réflexion portera sur l'importance que revêt une stratégie de développement durable en dehors des contraintes liées au ralentissement économique. Ce que nous essayerons de défendre s'inscrit dans une optique stipulant qu'une récession économique conjoncturelle ne va pas contredire des objectifs de long terme visant la réalisation de la finalité et l'atteinte de l'ambition du Nouveau Modèle de Développement (NMD).

Ce papier a pour objet de contribuer à la réflexion sur quelques éléments de réponse quant à la manière dont on doit considérer le NMD dans un vaste projet orienté vers une croissance durable, équitable qui tient compte du respect des aspects qualitatifs liés aux dimensions sociale, sociétale et suivant une approche écosystémique. Nous adoptons pour réaliser ce papier le plan suivant : dans une première section nous analyserons les notions de croissance, développement et développement durable.

Dans une deuxième section, nous présenterons les principaux axes clés du NMD. La troisième section sera consacrée à une description des effets négatifs de la crise sanitaire sur la continuité des activités économiques, et sur la nécessité de séparer les objectifs de développement durable des objectifs de croissance économique dans un contexte de conjoncture économique défavorable en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie mondiale.

## 2. GENESE DES NOTIONS DE CROISSANCE ET DE DEVELOPPEMENT

Avant de mener notre réflexion sur la nature de la crise sanitaire actuelle et ses conséquences que ce soit sur la continuité des activités économiques ou sur notre façon de concevoir une réflexion sur le nouveau modèle de développement, nous aborderons dans cette section les notions de développement et de croissance afin d'éviter la nuance entre deux termes qui tendent à se confondre. Dans cette perspective, nous allons montrer que la croissance est un phénomène quantitatif et mesurable, tant que le développement se présente comme un phénomène durable à caractère multidimensionnel.

### 2.1 La croissance est un phénomène quantitatif mesurable

La théorie économique néoclassique, en dehors des considérations politiques, s'est désintéressée, au moins pendant l'époque de la révolution industrielle, au phénomène de développement, au sens large, au profit des notions comme le revenu et l'utilité, avec comme objectif de maximiser cette dernière pour chaque agent économique.

L'hypothèse de maximisation de l'utilité espérée était donc au centre de la pensée économique néoclassique, une pensée qui était motivée par la logique de calcul inspirée des sciences de la nature avec l'usage et l'introduction d'un formalisme mathématique dont l'objectif primordial était l'étude de grandeurs économiques, et la recherche de l'équilibre optimal au sein d'une société où les individus et les entreprises entrent dans un processus d'échange continu des biens et services à travers le système des prix.

La production des biens marchands et des services rémunérés d'une part, et la détermination, en vertu de la loi de l'offre et la demande, d'un prix d'équilibre d'autre part, avaient, implicitement, comme finalité de soutenir la dynamique des échanges afin d'obtenir un accroissement soutenu d'indicateurs quantitatifs, quant à leur mesure, et qualitatifs pour évaluer la production de toutes les activités économiques. Il s'agit de ce que François Perroux (1964) a considéré, dans son ouvrage « L'économie du XX<sup>ème</sup> siècle », comme indicateur de dimension qui, pour une nation, mesure le produit global en terme réel. Ce produit qui mesure la richesse nationale, est représenté par le Produit Intérieur Brut PIB.

On parle d'une croissance économique si on enregistre des variations annuelles positives du PIB, et sur une longue période. Cette production est destinée à satisfaire les besoins de consommation des individus et des entreprises sous forme de consommations intermédiaires. Toutefois, nous rappelons qu'il existe deux composantes du PIB, le PIB marchand obtenu en additionnant toutes les valeurs

ajoutées des entreprises, et le PIB non-marchand qui désigne les services offerts par les administrations publiques ou non-publiques à titre gratuit.

Évidemment, on ne peut parler d'une croissance économique que si la variation d'une année sur l'autre du PIB est enregistrée pendant une longue période. Ce principe de durabilité dans la création de la richesse nationale doit être respecté afin d'atteindre la croissance en dehors des phases d'augmentation brutale ou exceptionnelle de la production globale et qu'on qualifie d'expansion économique.

Suivant une vision axée sur la production des biens et services, marchands ou non, mais qui nécessitent des valorisations monétaires, la croissance économique s'est désintéressée aux phénomènes qualitatifs et aux problèmes spécifiques au développement (Conte, 2005). Cette croissance quelle que soit son origine, s'accompagne d'une consommation des ressources naturelles et d'une dégradation des écosystèmes (Perret, 2018). Il serait donc primordial de s'interroger sur la pérennité de la machine productive et de s'interroger sur notre façon d'imaginer une croissance durable qui ne respecte pas les règles de préservation de la biodiversité et de la qualité des écosystèmes terrestres. C'est autour de cette question que la notion de développement a vu le jour, particulièrement après la seconde guerre mondiale, pour illustrer une phase de travaux théoriques de plus en plus intéressés au découplage entre la croissance et de la consommation des ressources non-renouvelables.

## 2.2 Le développement est un phénomène qualitatif multidimensionnel

La notion du découplage évoqué par Bernard Perret dans son article « *De la croissance économique au développement durable*<sup>1</sup> » désigne une mesure de la production des biens et services marchands avec prise en compte des consommations énergétiques et de matières premières utilisées dans les processus de production. Autrement, le découplage se mesure par certains ratios comme les émissions des gaz à effet de serre rapporté à la production marchande qu'on désigne par « *l'intensité carbone de la croissance* ». La prise en compte des aspects relatifs à l'environnement s'inscrit dans une démarche qui répond aux critiques de la vision classique considérant le PIB comme seul et unique indicateur dont on doit tenir compte pour évaluer la qualité du bien être des individus. Partant de ce raisonnement, la notion du développement s'impose pour décrire un état de bien-être collectif qui tient compte de la dégradation des écosystèmes et de la pénurie des ressources naturelles.

Il est donc inconcevable d'imaginer une croissance durable sans développement. A notre sens, il existe une relation de causalité entre les deux phénomènes. En effet, avoir un taux de croissance soutenu du PIB nécessite un ensemble d'actions susceptibles de garantir la pérennité des ressources dans un contexte où l'engagement à conserver la biodiversité et la qualité des écosystèmes est désormais un facteur clé de succès vu l'émergence d'une

réglementation internationale pour l'environnement et le développement.

Le développement, comme notion, a pris sa position au sein de la réflexion théorique des économistes après la seconde guerre mondiale pour désigner une situation de bien être sociale et économique au-delà de la vision traditionnelle suggérant que croissance et développement sont synonymes. En effet, le développement se présente comme un phénomène qui englobe celui de la croissance. Une telle réalité implique que la croissance est une condition nécessaire, mais insuffisante, pour atteindre le développement. Par construction logique, il existe une causalité allant de la croissance économique au développement et non l'inverse.

Pour certains théoriciens de la théorie du développement, ce dernier est lié à la croissance et implique un changement de dimension par l'accroissement durable d'un indicateur (Wilfrid Azan, 2007). Par ailleurs, Le développement suppose une croissance économique soutenable mais ne se réduit pas à celle-ci. En effet, les travaux théoriques autour de la notion montrent qu'il s'agit d'un phénomène complexe et multidimensionnel, d'où l'intérêt de retenir certaines définitions dont celle de François Perroux (1964) qui a défini le développement à travers la notion de changement pour désigner un état correspondant à la combinaison de changements mentaux et sociaux susceptibles de rendre une population apte à faire évoluer sa production globale.

Le développement se présente comme un phénomène multidimensionnel qui englobe plusieurs dimensions à savoir la dimension socioculturelle, la dimension humaine ou encore la dimension politique. Par ailleurs, ce qui semble être le plus couramment d'usage est la notion du développement durable construite selon l'hypothèse affirmant que la soutenabilité du développement requière un certain nombre de conditions dont on retient essentiellement une croissance économique durable, la satisfaction des besoins sociaux de base, l'équité sociale et la protection de l'environnement (Kousnetzoff, 2003). Il s'agit dans ce sens d'une notion difficile à appréhender du fait de l'interdépendance de domaines hétérodoxes à savoir, la science de l'environnement et la biologie, l'économie, la sociologie et l'éthique (Charles et Kalaora, 2007).

## 2.3 La naissance du développement durable

Au-delà des visions restrictives axées sur les mesures quantitatives centrées sur la production de biens et services, le développement, notamment dans sa dimension durable, implique l'intégration de domaines différents dans une dynamique évolutive privilégiant le développement de relations entre les différents domaines de la connaissance humaine. Le développement durable est né avec l'émergence de nouveaux besoins dont ceux liés à la problématique de l'environnement.

La question écologique s'inscrit dans une problématique centrale ayant donné naissance à une large littérature sur les schémas du développement qui s'intéressent aussi bien

<sup>1</sup>Perroux, F. (1964). *L'économie du XXe siècle* : ouvrage et articles.

aux questions économiques, démographiques et environnementales.

En 1972, le club de Rome<sup>2</sup> affirme la nécessité de prendre en considérations la dégradation de l'environnement qu'une utilisation excessive de ressources naturelles peut induire. En 1985, avec l'atteinte de la couche d'ozone, l'environnement est devenu une préoccupation de la communauté internationale avec la promulgation des premiers textes de lois pour la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques liés à la pollution industrielle.

Si nous revenons aux origines de la notion de développement durable, nous pouvons affirmer que ce concept a marqué les débats des économistes contemporains ayant analysé les contradictions soulevées par le processus de création de richesse suivant un modèle de croissance centré sur la rationalité au sens traditionnelle de la pensée néolibérale dominante comme cadre de référence pour les systèmes économiques (Vivien, 2003). En effet, la croissance économique, comme nous l'avons évoqué, est un phénomène quantitatif, tandis que le développement s'inscrit dans une logique de durabilité faisant appel aux aspects qualitatifs à travers la notion de changement telle qu'elle a été évoquée dans les premiers travaux fondateurs de la notion de développement.

Le développement durable vient alors pour rompre avec l'approche orthodoxe de la croissance quantitative au détriment de la préservation de l'espace naturel et de la qualité de l'écosystème, vers une approche alternative axée sur la notion de l'Écodéveloppement introduite depuis l'époque de l'après-guerre avec l'émergence de la pensée keynésienne favorisant des schémas de croissance incluant les questions, écologique, sociale et sociétale comme base de réflexion sur une nouvelle forme de rationalité économique en dehors de l'approche fondamentaliste axée sur les notions d'utilité individuelle et de maximisation du profit suivant les logiques de valorisation proprement monétaire.

### 3. LE NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT AU MAROC : PRINCIPAUX AXES

Le Maroc a connu des progrès notables ces deux dernières décennies. Des progrès qui s'inscrivent dans une politique de développement durable axée sur les valeurs de la citoyenneté et du respect de l'écosystème. Ceci semble être en harmonie avec une dynamique mondiale encourageant des stratégies de croissance intégrées avec, notamment, l'instauration de plans de relance économique qui respectent les aspects évoqués précédemment. A cet égard, Le Maroc, sous les hautes instructions Royales, s'est lancé dans un modèle de développement qui va tracer les lignes directrices pour atteindre un avenir qui assure un bien être durable à tous les citoyens.

### 3.1 Les grands axes proposés par la Commission Spéciale sur le modèle de développement

Dans son rapport datant du 25 mai 2021, la **Commission Spéciale sur le modèle de développement (CSMD)** a mis le point sur les principaux axes stratégiques de transformation qui illustrent les principales orientations visant l'atteinte des objectifs du NMD. D'abord, l'économie marocaine doit être orientée vers une économie diversifiée et compétitives. Ensuite, un deuxième axe est centré sur le capital humain selon une approche privilégiant le renforcement des capacités des citoyens pour contribuer au développement à travers l'autonomie et le développement du potentiel humain intégrant les notions de l'immatériel et du savoir dans une économie intégrée. Le troisième axe concerne l'inclusion, de sorte que toute la population doit participer et bénéficier de cette dynamique à travers la lutte contre les causes d'exclusion, et l'encouragement de l'inclusion par le travail et le renforcement des liens sociaux. Finalement, un dernier axe porte sur une dynamique de transformation majeure à travers le rôle central de l'Etat en collaboration avec les collectivités territoriales dans le cadre de la régionalisation avancée. Autrement, les régions territoriales participent par l'élaboration et la conception des politiques publiques avant qu'elles soient validées au niveau central. Le tableau 1 propose une vue d'ensemble sur les stratégies conçues dans le cadre des axes susmentionnés.

**Tableau -1:** choix stratégiques par axes de transformation

Axes de transformation	Axe 1 Economie	Axe 2 Capital Humain	Axe 3 Inclusion et Solidarité	Axe 4 Territoires et durabilité
	Vers une économie productive et diversifiée créatrice de valeur et d'emplois de qualité	Vers un capital humain renforcé et mieux préparé pour l'avenir	Vers des opportunités d'inclusion pour tous et un lien social consolidé	Vers des territoires durables et résilients, lieux d'ancrage du développement
Choix stratégiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sécuriser l'initiative entrepreneuriale</li> <li>2. Orienter les acteurs économiques vers les activités productives</li> <li>3. Réaliser un choc de compétitivité</li> <li>4. Etablir un cadre macroéconomique au service de la croissance</li> <li>5. Faire émerger l'économie sociale comme secteur économique à part entière</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une éducation de qualité pour tous</li> <li>2. Un système d'enseignement universitaire, de formation professionnelle et de recherche axé sur la performance et porté par une gouvernance autonome et responsabilisante</li> <li>3. Des services de santé de qualité et à la protection sanitaire comme droits fondamentaux des citoyens</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Autonomiser les femmes et assurer l'égalité de genre et la participation</li> <li>2. Favoriser l'inclusion et l'épanouissement des jeunes en multipliant les opportunités et voies de participation</li> <li>3. Mobiliser la diversité culturelle comme levier d'ouverture, de dialogue et de cohésion</li> <li>4. Assurer un socle de protection sociale qui renforce la résilience et l'inclusion et matérialise la solidarité entre citoyens</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire émerger un « Maroc des Régions » prospère et dynamique</li> <li>2. Assurer une réorganisation innovante des échelons territoriaux</li> <li>3. Favoriser un aménagement intégré des territoires, améliorer l'habitat et le cadre de vie et améliorer la connectivité et la mobilité</li> <li>4. Préserver les ressources naturelles et renforcer la résilience des territoires au changement climatique</li> <li>5. Préserver les ressources en eau à travers une meilleure valorisation de la ressource et une gestion plus rigoureuse de sa rareté</li> </ol>

Source : CSMD (2021), « LE NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT, Rapport Général », p.81

Le rapport de la commission insiste sur des leviers communs à prendre en considération dans la conception des stratégies en dehors des spécificités de chaque axe de transformation en insistant sur la qualité des services, la rentabilisation du service public, la valorisation de toutes les formes de partenariat et le passage à une gestion autonome axée sur les résultats. D'autres éléments ont été évoqués également, à savoir, la valorisation du capital immatériel

<sup>2</sup>Le Club de Rome est un groupe informel de réflexion réunissant des scientifiques, des fonctionnaires et des industriels de cinquante-deux pays constitué en 1968, pour étudier les situations difficiles que rencontre,

l'Humanité et les défis auxquels il faut faire face pour préserver l'environnement.

sans ignorer la part du numérique dans cette dynamique et son aptitude à faciliter l'accès aux services de base tels que la santé et l'éducation.

Pour la mise en place des plans d'actions adaptées pour chaque niveau de transformation, une chose est certaine, les objectifs du NMD doivent être réalisables et raisonnables. Dans cette perspective, l'ambition souhaitée à l'horizon 2035 selon le rapport de la commission, nécessite de répondre simultanément à cinq objectifs : la prospérité, la capacitation (empowerment), l'inclusion, la durabilité, et le leadership régional.

Selon le même rapport, les objectifs du NMD, doivent être fondés sur des indicateurs chiffrés afin qu'ils soient réalistes d'une part, et faciles à contrôler d'autre part. En effet, entre prévisions et réalisations, les différentes actions de tous les intervenants seront concrétisées selon une optique de contrôle et de pilotage des processus.

### 3.2 Indicateurs économiques des résultats et leviers communs du NMD

Pour atteindre les objectifs du NMD, des indicateurs de résultat ont été instaurés par des institutions nationales et internationales pour donner un sens de clarté à ces objectifs et constituer une référence quantitative pour suivre les réalisations.

Au nombre de quinze, ces indicateurs concernent cinq axes stratégiques : **l'Économie**, le **Capital Humain**, **l'Inclusion**, la **Durabilité** et **Gouvernance et Administration**.

En ce qui concerne l'axe « *économie* », et qui vient, d'ailleurs, en tête de la liste des indicateurs, reconstruire l'économie marocaine est une ambition traduite par le rapport de la commission spéciale sur le modèle de développement à travers trois indicateurs, **le PIB par habitant, l'indice de participation aux chaînes de valeur mondiales et la valeur ajoutée industrielle de moyenne ou haute technologie**.

**Tableau 2 : indicateurs de résultats pour l'axe « économie »**

ECONOMIE	2019 ou dernier disponible	Cible 2035	Source
1 PIB par habitant (en dollars ppa) (Hypothèse croissance moyenne annuelle > 6%)	7826	16000	HCP
2 Indice de participation aux chaînes de valeur mondiales (2 sous-indicateurs, amont et aval)	43%	60%	OCDE
3 Valeur ajoutée industrielle de moyenne ou haute technologie	28%	50%	ONU

**Source :** CSMD (2021), « LE NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT, Rapport Général », p.60

Outre les trois indicateurs des résultats relatifs à l'économie, le diagnostic établi par la CSMD a relevé d'autres défis en matière de réalisations attendues à l'horizon 2035 :

- ✓ La baisse du coût de l'énergie pour les industries énergivores à 0,5dh/kwh ;
- ✓ Le nombre de sociétés cotées en bourse doit augmenter de 76 sociétés à 300 à l'horizon 2035 ;
- ✓ L'accroissement du nombre de jeunes entreprises à croissance rapide : 3 000 ;
- ✓ La part de l'investissement privé dans l'investissement total 65%.
- ✓ Le rapport a soulevé également le point du tiers secteur<sup>3</sup> qui doit prendre des initiatives entrepreneuriales au-delà des secteurs classiques ;

Dans ce même contexte, la commission a identifié les leviers sur lesquels le Maroc devrait se baser, à savoir, le numérique, un appareil administratif efficace, le financement des projets transformateurs, la mise à contribution des Marocains du Monde (MDM) de leurs savoirs, réseaux et expertises et la mobilisation des liens de coopération avec les partenaires extérieurs du Royaume selon une approche gagnant-gagnant.

- ✓ **Le numérique** : adopter une stratégie de transformation numérique portée à haut niveau, développer des plateformes numériques pour tous les services au citoyen et à l'entreprise.
- ✓ **L'appareil administratif** : les procédures administratives doivent être simplifiées et allégées et l'administration devra mettre davantage l'accent sur la qualité du service du citoyen et à l'entreprise.
- ✓ **Le financement du nouveau modèle de développement** : ce financement doit être public et privé à travers un recours accru à l'endettement à court terme, par l'amélioration de l'équité fiscale, l'élargissement de l'assiette fiscale, l'intégration du secteur informel et l'augmentation de la part du secteur privé dans l'investissement.
- ✓ **Les Marocains du monde** : il faut les mobiliser davantage en mettant en place des approches incitatives favorisant leur attrait pour des profils hautement qualifiés, opérant dans des secteurs de pointe comme les NTIC, la biotechnologie, ou les énergies renouvelables.
- ✓ **Les partenariats internationaux** : le Maroc devra répondre à un certain nombre de défis, à savoir

<sup>3</sup>Il s'agit la société civile, les associations et les coopératives.

acquérir le statut de pôle financier régional de référence et faire de « *Made in Morocco* » un marqueur de qualité.

Comme nous l'avons précisé, le développement requiert le changement comme facteur clé dans toute conception dudit modèle de développement. A cet égard, le « **Pacte National pour le Développement** » a été instauré comme outil garantissant l'engagement de tous les acteurs du développement. Il s'agit d'un référentiel mis à disposition de tous les participants et fixant les objectifs communs dans un cadre d'engagement moral devant Sa Majesté le Roi et devant toute la nation.

Le Pacte, en plus de son aptitude à fixer les engagements forts des acteurs, constitue un référentiel pour le contrôle et le suivi des actions en instaurant des mécanismes de pilotage sous forme de reporting annuel, à titre d'exemple, en ce qui concerne la réalisation des objectifs.

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire que nous traversons, le Maroc a montré une forte résilience face à l'émergence d'événements ayant un caractère systémique, cependant, des sentiments d'inquiétudes liées au Covid-19 soulèvent des questions quant aux stratégies envisageables pour prévoir une sortie des effets de la crise et ce, en raison des impacts négatifs sur l'économie. L'objet de la suite de notre développement consiste donc à rappeler les principales conséquences du Covid-19 sur les activités économiques, et de proposer à titre indicatif et non-exhaustif, des pistes de réflexion sur la période post-Covid, et comment peut-on considérer la dynamique du changement liée au NMD, comme facteur en faveur de cette ambition et non l'inverse.

#### 4. QUELQUES REFLEXIONS A LA LUMIERE DES CONSEQUENCES ECONOMIQUES LIEES AU COVID-19

##### 4.1 Conséquences du covid-19 sur l'économie Marocaine

La pandémie du covid-19 a déclenché la contraction économique la plus profonde depuis que des records ont commencé à être enregistrés. Au cours du deuxième trimestre de 2020, le pays a enregistré des conséquences socioéconomiques. Selon le rapport économique du groupe de la banque mondiale réalisé en 2021 (région moyen orient et Afrique du nord), le PIB réel a connu une chute sans précédent de 15,1 % en glissement annuel. S'agissant de la production, la baisse a été plus accentuée dans le secteur secondaire (-17,3 % en glissement annuel), un recul qui

s'explique par la contre-performance de l'industrie manufacturière (-22 %), des industries mécaniques, métallurgiques et électriques (-53,6 %), du textile et du cuir (-46,7 %). Le secteur tertiaire s'est contracté, également, de 14,9 % du PIB en glissement annuel, avec un effet manifestement sévère pour les activités liées au tourisme, telles que l'hôtellerie et la restauration (-90 %) ou encore les transports (-55,7 %). Enfin, le secteur primaire a enregistré un repli de 8,2 % en glissement annuel, principalement en raison de l'effet combiné d'une grave sécheresse sur la production agricole. Du côté de la demande, la consommation privée et l'investissement ont chuté de 21,2 % et 11 % respectivement, ce qui a été partiellement compensé par une augmentation de 5,8 % de la consommation publique<sup>4</sup>.

La Banque Mondiale a soulevé également une augmentation du déficit budgétaire à 7,8 % du PIB en 2020 et la dette publique devrait dépasser 76 % du PIB<sup>5</sup>. Ajoutant à cela que 6,1 % des entreprises du secteur formel ont cessé leurs activités et 86,9 % ont signalé une baisse des ventes de 50,4 % en moyenne par rapport à leur niveau pré-pandémique.

Selon une étude de la banque mondiale<sup>6</sup>, deux tiers des très petites et moyennes entreprises (TPME) du Royaume ont enregistré une baisse de chiffre d'affaires de plus de 15% au premier semestre 2020. Cette situation a entraîné, à la fin 2020, la perte de 430 000 emplois en comparaison à 2019 et une hausse du sous-emploi.

Concentrant 73% des emplois, les TPME ont été les plus affectées. L'étude analyse ainsi la situation d'avant crise et révèle, par ailleurs, l'importance du secteur informel qui concerne 81% des TPME et 60% des emplois du secteur privé. Le document met également en évidence les contraintes structurelles préexistantes, exacerbées par la pandémie.

En 2021, malgré les efforts félicités des autorités sanitaires pour contenir la maladie et établir un climat favorable pour la reprise des activités économiques, pour 28% des entreprises, cette reprise était difficile avec une suspension des activités pour une durée moyenne de 143 jours<sup>7</sup>. Par secteur économique, le nombre de jours d'arrêt des activités a été plus prononcé pour le secteur de l'hébergement avec plus de 250 jours suivi du secteur des « Arts, spectacles et activités récréatives » et de la « restauration ». Le transport et l'industrie textile ont enregistré également plus de 160 jours d'arrêts des activités. En revanche, quelques secteurs ont pu reprendre continuellement leurs activités sans arrêt, il s'agit en particulier de la santé, de l'enseignement, des entreprises du commerce et de l'énergie (figure-1).

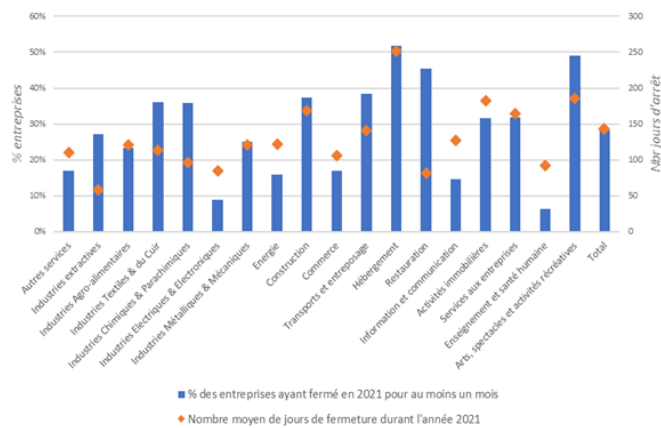
<sup>4</sup>Rapport économique : créer un élan pour la réforme, Avec un focus spécial sur le COVID-19, inégalité et emploi au Maroc (printemps 2021).

<sup>5</sup>Rapport de la Banque Mondiale. Situation économique du Maroc « De la riposte d'urgence à la reprise »

<sup>6</sup>La Banque africaine de développement et l'Organisation internationale du travail ont conjointement mené une étude pour analyser les effets de la pandémie du covid-19. [https://www.afdb.org/fr/documents/note-](https://www.afdb.org/fr/documents/note-orientation-politique-impact-de-la-crise-covid-19-sur-lemploi-et-les-tpme)

[orientation-politique-impact-de-la-crise-covid-19-sur-lemploi-et-les-tpme](https://www.afdb.org/fr/documents/note-orientation-politique-impact-de-la-crise-covid-19-sur-lemploi-et-les-tpme) consulté le 15/04/2022

<sup>7</sup>HCP, (février, 2021), « Effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises » 4ème enquête -Février 2022-



**Fig -1** : nombre de jours de fermeture par secteur d'activités en 2021/HCP, (février, 2021), « Effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises » 4ème enquête

L'onde de choc a atteint également le secteur financier, particulièrement, le marché boursier avec une chute brutale des cours boursiers courant mars 2020, puis une reprise graduelle après reprise des activités économiques durant la phase post-confinement, cependant, le climat de confiance n'était pas très favorable, ce qui s'est manifesté par une volatilité importante des rendements boursiers. En 2021, la bourse de Casablanca a clôturé l'année avec une performance positive de 15,79% selon le résumé annuel de la bourse. Une situation qu'on explique, essentiellement, par la reprise des activités économiques.

Pour le secteur de crédit, il a fait preuve de résilience malgré la récession économique induite par la pandémie, en effet, selon une note d'analyse réalisée par CDG Capital<sup>8</sup>, l'encours de crédit a enregistré une hausse de 4,4% en progression par rapport à 2019 en raison des mesures de soutien instaurées par la banque centrale dans le cadre de sa politique de relance de l'économie nationale. En 2021, le rythme d'accélération des crédits accordés aux entreprises privées non-financières s'est maintenu pour enregistrer une hausse de 3,5% en 2021<sup>9</sup>. Cette situation s'explique par une politique d'assistance des secteurs de l'économie nationale sous forme de mesures d'assouplissement monétaire. Une politique monétaire expansionniste trouve sa place malgré les tensions inflationnistes qui en découlent dans un contexte international marqué par un dépassement de l'inflation des cibles des banques centrales en réponse à une situation conjoncturelle caractérisée par l'augmentation des prix des carburants pour diverses raisons, en particulier, les tensions politiques suite à la guerre en Ukraine, et les sanctions économiques et financières à l'encontre de la Russie.

#### 4.2 Les objectifs du développement durable à l'épreuve de la crise sanitaire

Les autorités marocaines ont mis en place une stratégie de relance ambitieuse. Le gouvernement vise à mobiliser

près de 11 % du PIB sous forme de prêts garantis, pour les injecter dans les capitaux des entreprises marocaines, cette mesure s'inscrit dans une politique de la banque centrale consistant à faire des injections de liquidités un levier pour soutenir les entreprises et les particuliers en difficulté. Ceci s'est traduit en chiffres par une augmentation soutenue des besoins de liquidité pour s'établir à 83,2 MMDH au troisième trimestre de l'année 2021 avant d'afficher un recul au quatrième trimestre à 64,4 MMDH<sup>10</sup>. Dans ce contexte d'analyse, la réflexion que nous conduisons s'articule autour des perspectives économiques de relance dans un environnement d'incertitude concernant une évolution favorable de la situation pandémique.

Alors qu'il n'existe pas encore des certitudes sur la fin de la pandémie mondiale, les mesures prises sur le plan économique sont encore maintenues, notamment sous forme d'injection de liquidités. Les injections massives de liquidités créent des poussées inflationnistes accentuées par des pressions externes (une conjoncture internationale marquée par la hausse des prix des matières premières et des produits pétroliers). En effet, le taux d'inflation est passé de 0,7% en 2020 à 1,4% en 2021 et devrait s'établir à 2,1% en 2022 avant d'enregistrer un recul attendu en 2023<sup>11</sup>. Cependant, le Maroc est considéré l'un des pays qui « a su profiter de la crise du COVID-19 pour en faire une opportunité et lancer un ambitieux programme de réformes transformatrices<sup>12</sup> ». En effet, après les mesures urgentes pour lutter contre les effets de la crise sanitaire, le Maroc s'est lancé dans divers projets et réformes visant la réduction des inégalités et la promotion du capital humain dans la perspective d'atteindre une croissance durable, équitable et plus forte. Ceci s'inscrit dans sa stratégie de développement durable selon l'esprit du NMD.

En pleine situation de crise sanitaire, les objectifs du NMD étaient au centre des stratégies d'instaurations des différents canaux pour les atteindre. A plus long terme, les objectifs de croissance économique et de développement sont différents et parfois contradictoires. Nous rappelons dans ce contexte, que développement et croissance ne sont pas synonymes. En effet, si la conjoncture actuelle avait des impacts négatifs sur la production globale, à notre sens, ceci ne concernerait que le court terme où la reprise pourrait ne pas être plus facile, et serait relativement faible et irrégulière. Cependant entre court et long termes, les stratégies diffèrent, et les objectifs ne sont pas les mêmes, d'où nous soutenons qu'une croissance économique transitoire, qu'elle soit positive ou négative, ne va pas entraver les perspectives de développement durable.

Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer ni les effets néfastes de la crise sur l'économie, ni l'évolution même de la situation pandémique avec la multiplication imprévisible de nouveaux variants du coronavirus. Ceci impose de revenir à certains indicateurs des résultats et revoir, voire redéfinir certains indicateurs sous certaines hypothèses, en particulier, pour l'axe économie (voir tableau-2). En effet,

<sup>8</sup>CDG Capital, (mai, 2021), «le secteur bancaire marocain face à la crise Covid 19 , note d'analyse»

<sup>9</sup>Bank Al Maghrib (Décembre,2021), « rapport d'activité »

<sup>10</sup>Confédération Générale des Entreprises Du Maroc (CGEM), Situation économique du Maroc |De la riposte d'urgence à la reprise - Rapport de la Banque Mondiale (2022).

<sup>11</sup>Bank Al Maghrib (Décembre,2021), « rapport d'activité »

<sup>12</sup>Rapport économique : créer un élan pour la réforme, Avec un focus spécial sur le COVID-19, inégalité et emploi au Maroc (printemps 2021), p. ix

l'année 2021 a enregistré une croissance positive autour de 7% ce qui a effacé la contraction de 6,3% de 2020. Pour l'année 2022, les perspectives tablent sur une croissance de 1,1% (banque mondiale) avant d'atteindre les 4,3% en 2023. En analysant ces chiffres, une croissance négative ne veut pas dire un PIB négatif, et une croissance importante ne veut pas dire un PIB record ! La croissance est une simple mesure d'un indicateur de dimension, tel qu'on l'a évoqué précédemment, d'une année sur l'autre et ne devrait pas conditionner la réalisation des objectifs de développement durable.

Une croissance négative ne signifie pas forcément la fin du progrès. Aujourd'hui, le PIB n'est plus considéré comme mesure fiable du bien être des gens (Perret, 2018). En intégrant les dimensions qualitatives et les autres aspects relatifs à l'environnement, à la société et au bien-être social, le PIB ne serait pas l'indicateur de référence pour penser une société durable apte à faire converger les objectifs des différents domaines de la connaissance vers un seul objectif de progrès durable équitable sans dégradations de la qualité des écosystèmes.

## 5. CONCLUSION

Dans ce papier, nous avons rapproché les notions de développement et de croissance pour montrer que les objectifs de croissance durable sont différents des objectifs de développement. Ceci s'inscrit dans une dynamique commune de conception des modèles de développement soutenant que la société de croissance est désormais remplacée par la société durable qui défend des objectifs orientés vers l'efficacité écologique, contrairement aux systèmes économiques bâtis pour atteindre un bien être illusoire, fondé sur la production de masse au détriment de la qualité de l'environnement et la conservation des ressources naturelles.

Le NMD est conçu dans cette perspective, et suivant une approche gagnant-gagnant pour atteindre une ambition claire, une croissance durable, équitable et plus forte sans dégradation de l'environnement et des espaces naturels.

Certes, la conjoncture actuelle n'est pas très favorable pour réaliser de belles performances économiques, cependant, le NMD est conçu selon une logique de développement durable en concrétisant les stratégies d'un changement structurel mobilisant différents acteurs capables de faire converger les objectifs vers une seule ambition de long terme tout en faisant face aux défis que certaines circonstances actuelles peuvent poser, notamment, la crise sanitaire que nous traversons.

## REFERENCES

Azan, W. (2007). Développement chez F. Perroux et performance par le changement organisationnel. *Revue française de gestion*, (2), 15-30.

Bank Al Maghrib (Decembre,2021), « rapport d'activité ».

Banque africaine de développement et Organisation internationale du travail, (2021), note d'orientation politique « Impact de la crise Covid-19 sur l'emploi et les TPME au Maroc ». <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/press-releases/maroc-la-banque-africaine-de-developpement-et-lorganisation-internationale-du-travail-dressent-un-bilan-de-la-crise-et-tracent-les-perspectives-dune-relance-inclusive-43945>;

CDG Capital, (mai, 2021), «le secteur bancaire marocain face à la crise Covid 19 ,note d'analyse)

Commission Spéciale sur le modèle de développement. (2021), « LE NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT, Rapport Général

*Groupe de la Banque mondiale, région Moyen-orient et Afrique du nord (2021), Rapport économique : créer un élan pour la réforme, Avec un focus spécial sur le COVID-19, inégalité et emploi au Maroc*

*Haut-commissariat au Plan, (2022), Effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises, 4ème enquête.*

*Kousnetzoff, N. (2003). Le développement durable: quelles limites à quelle croissance. Paris: Éditions La Découverte.*

*Perret, B. (2018). De la croissance marchande au développement durable. Esprit, (1), 87-98.*

*Perroux, F. (1964). L'économie du XXe siècle: ouvrage et articles*

*Rapport économique : créer un élan pour la réforme, Avec un focus spécial sur le COVID-19, inégalité et emploi au Maroc (printemps 2021)*

*Vivien, F. D. (2003). Jalons pour une histoire de la notion de développement durable. Mondes en développement, (1), 1-21.*

*Youssef, M. (2022), Situation économique du Maroc |De la riposte d'urgence à la reprise - Rapport de la Banque Mondiale, Confédération Générale des Entreprises Du Maroc. Retrieved from <https://policycommons.net/artifacts/1362126/situation-economique-du-maroc-de-la-riposte-durgence-a-la-reprise/1976252/>.CID: 20.500.12592/x6rsqd.*